

Procès verbal du conseil d'école n°1

19 octobre 2023 - école Saint-Exupéry

Le conseil débute à 17h40 avec un tour de table.

- 1) Présentation des membres du conseil, compétences du conseil d'école et des résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

	Présents	Excusés ou Absents
Parents :	Mmes <u>DEMOLIERE</u> , RICHARD, YELTEN, <u>HORN</u> , CAPUANO, <u>FOTI</u> , GRAYEL, BENSAAD, CHETITI et BENEDEB	Mmes <u>MEDJANA</u> , ABRIAL, SOARES-BENTO
Enseignants :	Mmes DUVERNOIS, RICHART, PITAVAL, RIOCREUX, LAFFONT, JUST, CORDINA, FRAY, DESHAYES, RETTIEN, ALOUACHE Mrs MOULIN, GRENARD et JAMIN	Mmes SERA, MATRAT, SHREY, KENICHE, AGGOUN, MIGNATON, MEDJANA
Représentants de la mairie :	Mr <u>BONY</u> Mme ROMANO-MURACCIOLI	
Inspection de l'Éducation Nationale :	Mme PALACIOS, psychologie scolaire	Mme <u>FAURE</u> , IEN Mr MANET, DDEN

Mmes DUVERNOIS et PALACIOS présentent le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) → voir 2) a.

Lecture et présentation du règlement du conseil d'école qui est signé par les membres du conseil d'école et archivé à l'école avec ce procès verbal.

Une secrétaire de séance est désignée chez les parents qui devra signer le PV du conseil d'école. Ce sera Mme CAPUANO qui avait déjà signé le PV du conseil n°2 de l'an passé.

Les prochaines dates de conseil d'école seront: n°2 = jeudi 14 mars n°3 = lundi 10/06 (sous réserve de changement possibles)

Le procès verbal des élections de parents délégués est signé au cour du conseil d'école.

2) Vie scolaire :

a. Présentation des membres de l'équipe pédagogique (dont UPE2A, RASED)

13 classes et un dispositif ULIS pour 16 enseignants.

2 enseignants du RASED intervenant :

- pour des difficultés scolaires, le maître E, Mme DUVERNOIS qui intervient sur demande de l'enseignant en petit groupe d'élèves.
- et pour des difficultés à être élève, maître G, Mme MATRAT qui intervient en petit groupe ou avec un seul élève. Elle demande l'accord des parents.

Une psychologue scolaire Mme PALACIOS qui peut intervenir à la demande des enseignants ou des parents mais toujours sur accord de la famille.

Une EMPR (enseignante missionné Pôle ressource) Mme VILLARD qui peut intervenir dans les classes auprès des enseignants.

Les enseignantes du RASED, la psychologue scolaire et l'EMPR font parti du pôle ressource, instance au service des élèves en difficultés.

Une enseignante spécialisée pour les élèves nouvellement arrivés en France (UPE2A), Mme SHREY.

b. Bilan de la rentrée

Effectifs au 18/10/2023

CPA = 19	CEA= 26	CMA= 25
CPB = 20	CEB= 26	CMB= 25
CPC = 20	CEC= 26	CMC= 26
	CED= 27	CMD= 25
	CEE= 26	CME= 25

11 enfants sont rattachés au dispositif ULIS.

Total de 316 élèves

c. Le règlement de l'école 2023/2024

Fabrice MERLE du périscolaire a apporté une correction sur les coordonnées du périscolaire.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le règlement intérieur de l'école.

Le règlement suscite des remarques :

La charte des accompagnateurs est clarifiée : la tenue évoquée fait référence à l'activité pratiquée, si c'est une randonnée, des baskets sont plus appropriées par exemple.

Les enseignants expliquent qu'ils ont eu quelques soucis en début d'année et que cela leur a paru être une bonne réponse. Par ailleurs, cela permet peut-être à des parents qui n'oseraient pas venir, ne sachant pas ce qui est attendu d'eux, de se rassurer et de participer aux sorties.

Les parents élus approuvent cette charte.

Une question sur les assurances est soulevée, d'autant plus que cette année, les sorties obligatoires sont étendues à toutes les sorties non payante. Dans tous les cas, l'assurance est obligatoire pour les sorties facultatives et facultative pour les sorties obligatoires.

Chaque année des sorties apparaissent comme facultatives car à la journée et payante, les enseignants choisissent donc de demander systématiquement les assurances en début d'année.

d. Sécurité,

3 exercices d'alerte incendie sur l'année sont prévus : le 1^{er}, tout le monde a été prévenu, le second, seuls les enseignants seront prévenus et le dernier sera inopiné et personne ne sera prévenu.

2 exercices Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) seront effectués au cours de l'année : le premier sera un exercice de PPMS « attentat intrusion » et le deuxième un exercice PPMS « risques majeurs ».

La fiche n°2 des PPMS « information des familles : les bons réflexes en cas d'accident majeur » sera distribuée après le conseil d'école.

Une question des parents est soulevée quant au code du portail qui est à nouveau connu en dehors de l'école. La mairie en prend note et se questionne sur la meilleure solution.

e. PHARE = Programme de lutte contre le **HAR**cèlement à l'**E**cole

Le programme est étendu à toutes les écoles depuis la rentrée 2022, voir le procès verbal du conseil d'école n°2 du 28 mars 2023.

Il vise à mesurer le climat scolaire, prévenir des phénomènes de harcèlement, former une communauté pouvant intervenir efficacement auprès des élèves. Au besoin, le programme associe les parents et permet de suivre l'impact des actions à plus long terme.

Il différencie le harcèlement du monde adulte de celui des enfants ces derniers n'ayant pas d'intentionnalité, à priori, dans l'acte.

Le déroulement en étape a été réalisé plusieurs fois dans l'école et semble fonctionner pour le moment : la majorité des situations connues ont été prises en charge et résolues en moins de 15 jours, durée de la première étape. Deux situations ont nécessité de passer à l'étape suivante.

Des numéros de téléphone sont dédiés à PHARE : le 3020 ou le 3018

La journée « non au harcèlement » se déroule le 9 novembre 2023. A cette occasion, les CM2 du CMD ayant réalisé des courts métrages l'an passé, vont présenter leur démarche dans toutes les autres classes.

f. Actions pédagogiques nationales,

⇒ Combattre les violences sexistes et sexuelles

Selon chaque niveau, les enseignants ont prévu 3 moments sur l'année. Ils seront en lien avec l'EMC, la littérature de jeunesse ou la partie questionner le monde. Cela pourra donc prendre la forme de débat, lecture ou travail en classe.

⇒ Déployer de l'activité physique quotidienne

Chaque cour est équipée de matériel sportif qui va être complété au cours de la période 2.

Il est prévu une livraison de kit par l'éducation nationale, mais ils ne sont pas encore arrivés en circonscription.

⇒ Jeux olympiques et paralympiques comme fil rouge de l'année

Plusieurs actions sont tournées vers les JO cette année avec des propositions de la mairie, le thème du pont des arts et une forte augmentation de la participation à l'USEP des classes pour cette année.

Mr BONY insiste sur le fait que la ville souhaite développer le sentiment d'appartenance à la ville de Rive de Gier chez les élèves et que les manifestations communes aux écoles participent à cela.

g. évaluation d'école,

Cette année, nous sommes en évaluation d'école.

Ce temps nous permet de faire le point sur les actions et engagements que nous faisons déjà.

Il permet aussi de nous questionner sur différents points concernant l'école et ce qui gravite autour de l'école. A ce propos, nous pourrions vous solliciter ainsi que d'autres partenaires.

h. projets pédagogiques

Projets communs à l'école

- Cinéma, MJC
- Tout St Ex lit, Lecture dans l'école
- Election des délégués de classe
- Réalisation d'une webradio. Les enseignants soulignent la difficulté inattendue d'avoir les autorisations de diffusion des voix des élèves : peu de parents ont donné leur accord (avec les deux signatures des parents)
- Tout St-Ex crée
- Tout St-Ex joue
-

Projets pour les CP :

- * sport : intervenant municipal pour 14 séances de gymnastique
- * cycle natation en juin
- * prix littéraire proposé par la mairie
 - *Chant chorale avec intervention d'un prof de musique (intervenant municipal)
- * pour CP A et CP B participation à l'Usep
- * sans doute visite du zoo de St Martin la Plaine avec travail sur les animaux (à définir)

Projets communs aux CE :

- *Sport: intervenant municipal jusqu'en février de jeux d'opposition
- *Piscine du 30 avril au 30 mai
- *sans doute sortie scolaire dans une école de cirque
- * prix littéraire proposé par la mairie

Projets individuels

CEC : jardin, projet écriture d'une BD sur le thème de l'écologie avec le centre social Henri Matisse et très certainement visite de la médiathèque, Usep.

CED : intervenant anglais, Usep.

Projets communs aux CM :

- piscine
- golf
- prix littéraire entre classe
- petit champion de la lecture
- CM1 : élections des délégués pour le conseil municipal des enfants à la ville de Rive de Gier.

Projets individuels

CMA : sortie dans une école de cirque (avec les CE), Projet sur le Développement Durable, USEP, cyberharcèlement

CMB : demande de classe verte PEDD, Usep (5 rencontres prévues), assistant d'anglais

CMC: défi calcul mental (Matheros), Cyberharcèlement, Fête de la science, Assistante d'anglais, USEP

Cyberzen : prévenir les comportements inappropriés sur les réseaux sociaux et à développer la culture numérique des élèves

CMD : écriture et création d'une bande dessinée afin de l'éditer sur le thème de la différence, cyberharcèlement, journée non au harcèlement et ambassadeur CM2 dans les classes, assistant d'anglais

Faute de moyen financier et de subvention suffisante, aucune classe découverte ne sera proposée

CME : projet classe verte en attente, Cyberharcèlement, Projet randonnée à chaque saison

3) Remerciements à la mairie

Avant de soulever les différentes questions, l'équipe enseignante tient à souligner les différentes actions menées par la mairie en faveur de l'école.

Les plafonniers « led » sont appréciés de manière unanime par les utilisateurs : lumière agréable et plus de bruit de néons.

Toutes les interventions en sport et en musique sont de qualité et tout le monde espère que cela perdurera dans le temps. Les enseignements proposés sont de qualité et les animateurs qualifiés et très adaptés au public des élèves.

Les différentes propositions d'animations par la mairie ou par les structures rattachées sont généralement plébiscitées par l'école : animation du cyber espace, semaine des jeux paralympique, initiation rugby, fête de la science...

Enfin, bien que stressant, la possibilité de profiter des bus stas nous laisse profiter du centre ville et des structures plus facilement.

4) Questions diverses :

➔ Des travaux auraient dû être réalisés sur la canalisation des toilettes et n'ont pas été faits pendant les vacances comme cela nous avait été dit lors le dernier conseil. Qu'en est-il ?

La mairie répond que les travaux annoncés seront réalisés aux vacances de la Toussaint. Cependant, ces travaux concernent le réseau de chauffage et non les évacuations des toilettes.

Ces dernières ne sont pas prévues au budget 2023 mais devraient être votées au budget 2024. Un curetage des tuyaux est noté à réaliser par la mairie.

Dans tous les cas, ces gros travaux doivent permettre de repenser les espaces de la cour en « revégétalisant » et en « désimperméabilisant » mais aussi en gardant une cour fonctionnelle.

→ Serait-il possible de trouver une solution pour que les panneaux d'affichage ne soient pas systématiquement dégradés?

La mairie a bien conscience du problème, mais les solutions ne sont pas miracle. Il est proposé un grillage pour protéger un nouveau plexiglace.

→ L'équipe enseignante déplore la vétusté du bâtiment du périscolaire : fenêtres, sol...

La mairie annonce une réfection des bâtiments du périscolaire ainsi qu'un agrandissement. L'étude débutera début 2024.

Un nouveau centre social est évoqué.

La commune investit pour les écoles, les locaux de St-Exupéry ont bénéficié de rénovations qui les placent non prioritaires sur certains points par rapport à d'autres écoles de la ville.

→ Une forte inquiétude est soulevée à propos d'un muret de la cour du haut poussé par les racines de l'arbre.

Avant d'envisager les travaux, la mairie propose de travailler sur les usages et les besoins de la cour.

La direction est inquiète pour la sécurité des élèves qui jouent aux abords du muret au football. Elle souligne que les barrières en métal ne sont pas satisfaisantes car dangereuses aussi avec les pieds qui dépassent.

Rien n'est proposé dans l'immédiat.

→ Les vagues de chaleur ont été difficilement supportable avec 32°C plusieurs jours dans certaines classes. Quelle température est acceptable pour enseigner ?

La mairie note plusieurs « points chauds » dans la commune.

Elle regardera s'il est possible de mettre des châssis permettant d'ouvrir sur les fenêtres. Les enseignants soulignent qu'au moins une fenêtre ouvrable en face de chaque porte de classe et une dans les toilettes seraient nécessaires.

→ Les parents interrogent sur l'aménagement d'un parking aux abords de l'école.

La mairie explique que le projet de nouveau centre social devrait apporter des solutions sur le long terme (pas avant 2 ans).

Mr BONY rappelle que le parking utilisé pour Neto est communal et n'est pas réservé à la clientèle du magasin.

5) Informations de la mairie :

Mr BONY et Mme ROMANO-MURACCIOLI mettent en avant 2 projets importants de la ville pour les écoles :

- Un dispositif de réussite éducative dans la ville sera mis en place. Cela se traduira par des aides aux enfants par exemple des aides aux transports, aides pour les troubles.

Les directeurs contribuent aux demandes avec des documents envoyés à la mairie sur le profil de l'école (milieu social, effectifs, maintien, ancienneté des enseignants dans l'école...)

- Le renouvellement du PEDT : l'accent mis sur le lien scolaire/périscolaire/extrascolaire. Il faudra définir les priorités et le contenu, dans un souci de continuité pédagogique.

Une première date permettra un temps d'échange autour des problématiques. Les deux temps suivants permettront la mise en place de projets divers.

Les objectifs étant d'établir une méthodologie puis une orientation annuelle.

Finalement, une information concernant la cantine est donnée : un nouveau personnel a été recruté pour la cuisine.

La séance est levée à 19h35